TRACABILITE DES INDICATIONS DE DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTABLES REMBOURSES EN SUS : MISE EN PLACE ET OPTIMISATION

Amélie Cauet, Virgine Lamand, Matthieu Bourhis, Laurie Simonet, Jonathan Ty, Magali Borne-Pons
Hôpital d'Instruction des Armées Bégin – 69, Avenue de Paris - 94160 Saint-Mandé - Service Pharmacie
E-mail: pharmacie.begin@wanadoo.fr

INTRODUCTION

Dans le cadre du contrat de bon usage (CBU), l'ARS recommande de suivre les indications de pose des dispositifs médicaux implantables (DMI) remboursés en sus.

- Hôpital Bégin : 600 poses de DMI / an (1500 DMI référencés)
- Suivi prospectif de l'indication depuis 2012
- Spécialités : rythmologie (RY), chirurgie digestive (CD) et orthopédique (CO), endoscopie (E) et radiologie (RA)

MATERIEL ET METHODES

1. Revue de littérature

JUSTE PRESCRIPTION

2. Approbation des praticiens

3. Saisie informatique dans le logiciel PHARMA®

4. Edition des ordonnances de bon usage
Diffusion aux services

CONTRAT DE BON USAGE DES MEDICAMENTS

ORDONNANCE

PROTHESE BILIAIRE METALLIQUE AUTOEXPANSIBLE - EVOLUTION EVO-10-11-8-B ((sans))

Nom patient	
Prénom patient	
Date naissance	
Service	

Etiquette patient

Prescripteur	
Date prescription	

Posologie	

Cocher l'indication ci-dessous

Indication AMM (Groupe 1)

- ☐ Sténose maligne de la voie biliaire principale sous hilaire.
- ☐ Sténose maligne de la convergence non réséquable du fait de métastases et/ou de l'extension locale ou chez un patient non opérable.
- ☐ Sténoses bénignes post-opératoires.
- ☐ Cholangite sclérosante primitive.
- ☐ Sténoses biliaires des pancréatites chroniques calcifiantes.
- ☐ Fistules biliaires internes ou extériorisées.
- ☐ Calculs de la voie biliaire principale inextirpable chez des sujets à très haut risque opératoire de façon définitive ou transitoire.

Autres indications (Groupe 4)

- ☐

Autres indications : détailler l'indication et apporter argumentations dans le dossier patient
Situations Médicales à Justifier (SMJ, Hors groupes 1-2-3)

Réf OrdoT2A

Partie réservée à la Pharmacie

Dispensation		Visa pharmacien
Date		

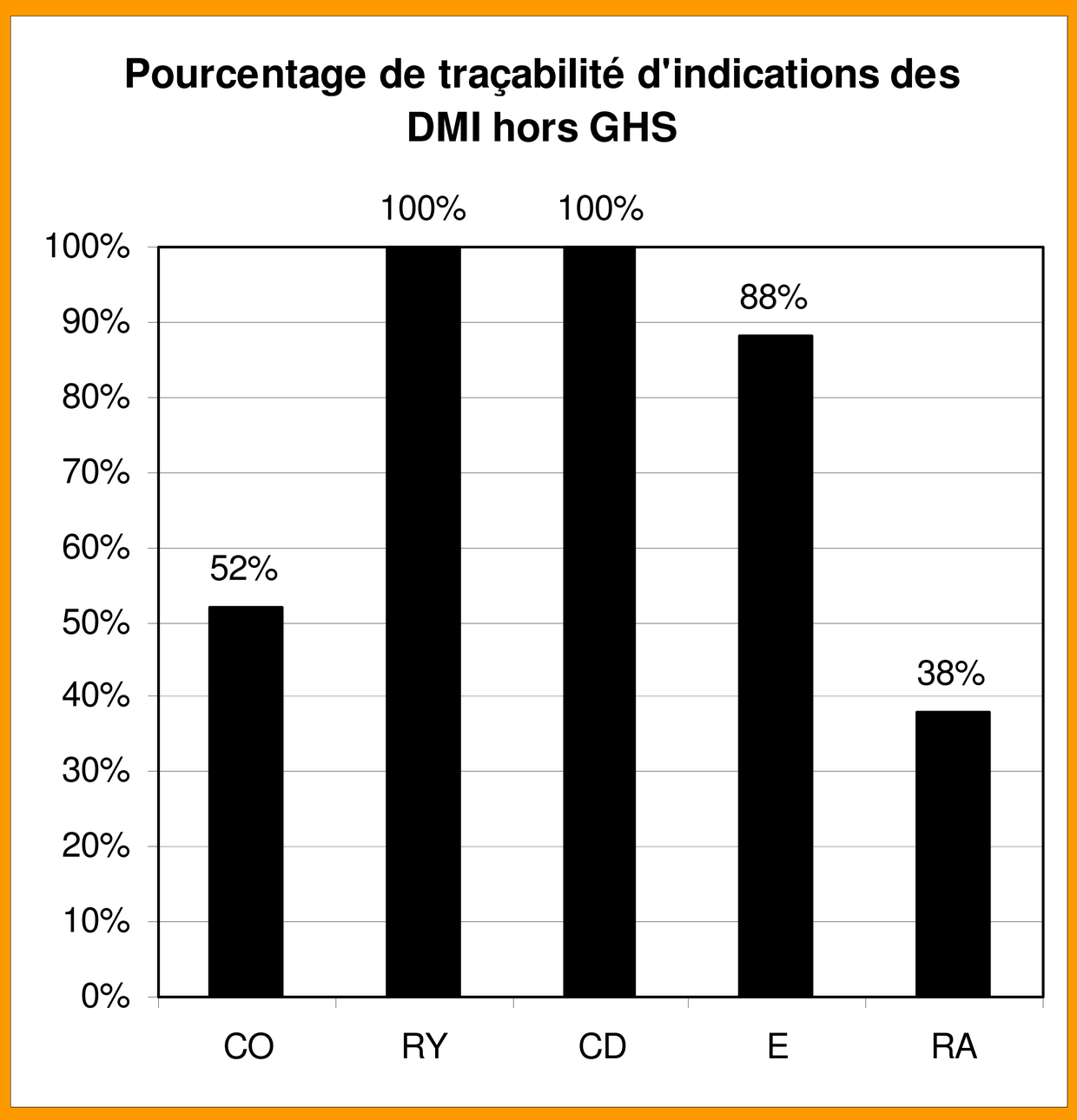

RESULTATS - DISCUSSION

- Démarche pluridisciplinaire permettant de répondre à cette nouvelle exigence
- Extraction de PHARMA® pour le 1er trimestre 2014 (n=358) :

➔ En moyenne, le pourcentage de suivi des indications des DMI est de 56% (n=202)

- Taux de traçabilité de l'indication encore perfectible
- Informatisation du bloc opératoire permettrait d'améliorer ce taux de traçabilité

CONCLUSION

A l'instar des molécules onéreuses, le CBU des DMI se renforce, nécessitant la mise en place, l'optimisation et la pérennisation de ce type de suivi.

Poster n° 33 ♣ 24èmes Journées EURO-PHARMAT, Tours 14 – 16 octobre 2014